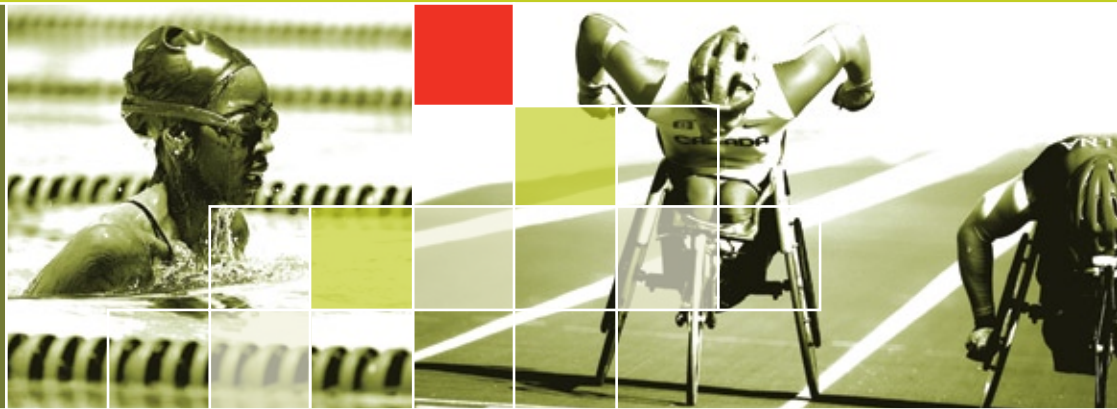


CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA



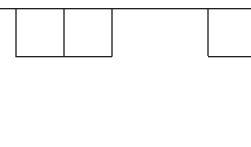
RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CRDSC 2009-2010

de la présidente du Conseil du CRDSC
CARLA QUALTROUGH

31 juillet 2010



TABLE DES MATIÈRES



INTRODUCTION	02
Participants	02
Sommaire du plan d'entreprise remis au ministre d'État (Sports)	03
Plan d'entreprise	03
Budget	03
RÉSULTATS ET RENDEMENT POUR 2009–2010	04
Objectif 1 : Accroître l'excellence en sport en prévenant ou en réduisant le nombre de différends sportifs, créant ainsi une culture axée sur l'équité au sein du système sportif canadien	04
Objectif 2 : Renforcer la capacité des dirigeants et participants de la communauté sportive en créant une culture positive axée sur l'équité	05
Objectif 3 : Opérer et diriger une organisation faisant la promotion de l'excellence et de la transparence	05
CONCLUSION	08
Annexe A : Biographies des administrateurs et du personnel du CRDSC	09
Annexe B : Plan d'entreprise pour l'exercice financier 2009–2010	15
Annexe C : Comités du CRDSC pour 2009–2010	20
Annexe D : Rapport des vérificateurs pour l'exercice financier 2009–2010	21
Annexe E : Statistiques sur les dossiers 2009–2010	32
Annexe F : Liste des arbitres et médiateurs du CRDSC	35

INTRODUCTION

Le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (le « CRDSC ») a été créé en juin 2003 par une loi du Parlement, la *Loi sur l'activité physique et le sport* (la « Loi »). Les membres du conseil d'administration d'origine du CRDSC (le « conseil ») ont été nommés par le ministre du Patrimoine canadien. Le conseil est composé d'administrateurs bénévoles et a le mandat de diriger le CRDSC et de superviser ses activités. Le présent rapport fait le point sur les activités du Centre et évalue les résultats des activités du conseil d'administration du CRDSC pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010 (la « période »).

PARTICIPANTS

La présidente du conseil d'administration, Carla Qualtrough, et la directrice exécutive, Marie-Claude Asselin, ont préparé le présent rapport au nom du conseil d'administration du CRDSC.

Voici la liste des membres du conseil d'administration pour 2009–2010 :

ADMINISTRATEURS

Carla Qualtrough
(présidente, depuis le 1^{er} décembre 2009)

Allan J. Stitt
(président, dont le mandat a pris fin le 30 novembre 2009)

Luc Arseneau

Anne Benedetti

Alexandre Charbonneau

Miray Cheskes Granovsky

Frank Fowlie
(depuis le 1^{er} décembre 2009)

Clayton A. Miller

Aimable Ndejuru

Dianne Norman
(dont le mandat a pris fin le 30 novembre 2009)

Gordon E. Peterson
(dont le mandat a pris fin le 30 novembre 2009)

John F. Reid
(depuis le 1^{er} décembre 2009)

Allan J. Sattin

Michael A. Smith

Judith Ann Tutty
(depuis le 1^{er} décembre 2009)

Marie-Claude Asselin
(membre d'office)

L'annexe A du présent rapport contient les biographies des administrateurs et des membres du personnel.

SOMMAIRE DU PLAN D'ENTREPRISE REMIS AU MINISTRE D'ÉTAT (SPORTS)

Le Conseil d'administration a préparé un plan d'entreprise et un budget pour la période. Ce plan d'entreprise a été conçu afin de permettre la réalisation du mandat du CRDSC en vertu de la Loi. Il est reproduit à l'annexe B. Le CRDSC s'est vu accordé 856 000 \$ en soutien financier de Sport Canada au cours de la période.

PLAN D'ENTREPRISE

Pour cette période, le conseil d'administration du CRDSC avait établi les objectifs suivants :

OBJECTIF 1 : Accroître l'excellence en sport en prévenant ou en réduisant le nombre de différends sportifs, créant ainsi une culture axée sur l'équité au sein du système sportif canadien

- 1.1 Continuer à promouvoir le recours à la facilitation de règlement et à la médiation pour prévenir et régler les différends liés au sport
- 1.2 Mener un projet-pilote visant à offrir une version adaptée du processus de facilitation de règlement dans les différends liés au dopage
- 1.3 Évaluer la liste des arbitres et médiateurs et déterminer la nécessité d'un renouvellement
- 1.4 Perfectionner les connaissances des médiateurs et arbitres
- 1.5 Améliorer la base de connaissances du CRDSC en offrant de la formation au personnel
- 1.6 Élaborer un plan pour la création d'un programme de services rémunérés à l'intention des organismes provinciaux de sport et envisager une offre de services aux départements de sport des collèges et universités

OBJECTIF 2 : Renforcer la capacité des dirigeants et participants de la communauté sportive en créant une culture positive axée sur l'équité

- 2.1 Accroître les interactions avec la communauté sportive canadienne par la formation et la consolidation de partenariats à long terme et axés sur des projets

- 2.2 Faire connaître à la communauté sportive les bonnes pratiques qui visent à créer une culture d'équité

- 2.3 Élaborer des programmes éducatifs et de prévention des différends innovateurs et adaptés à tous les membres de la communauté sportive canadienne

OBJECTIF 3 : Opérer et diriger une organisation faisant la promotion de l'excellence et de la transparence

- 3.1 Élaborer et mettre en oeuvre des politiques de gestion et de gouvernance transparentes et responsables
- 3.2 Gérer tous les différends liés au sport d'une manière juste et efficace
- 3.3 S'assurer que les politiques du CRDSC sont conformes à la Loi, ses règlements et toute entente dont le CRDSC est une partie

BUDGET

Le plan a été conçu selon un budget pour la période, totalisant 859 500 \$, qui comprenait les éléments suivants :

136 000 \$ pour l'administration et la régie interne

45 000 \$ pour les langues officielles

310 000 \$ pour les opérations, incluant la gestion des différends, le Centre de ressources et de prévention

368 500 \$ pour les ressources humaines

RÉSULTATS ET RENDEMENT POUR 2009–2010

RÉALISER LES OBJECTIFS DU PLAN D'ENTREPRISE

Cette section évalue les résultats atteints durant la période.

OBJECTIF
01 ACCROÎTRE L'EXCELLENCE EN SPORT EN PRÉVENANT OU EN RÉDUISANT LE NOMBRE DE DIFFÉRENDS SPORTIFS, CRÉANT AINSI UNE CULTURE AXÉE SUR L'ÉQUITÉ AU SEIN DU SYSTÈME SPORTIF CANADIEN

1.1 Continuer à promouvoir le recours à la facilitation de règlement et à la médiation pour prévenir et régler les différends liés au sport

Près de la moitié des différends non liés au dopage, portés devant le CRDSC en 2009–2010, ont été réglés par facilitation de règlement (FR) ou médiation; dans 7 de ces 16 dossiers, les parties ont conclu une entente et un dossier de FR est toujours en cours. Pour les dossiers qui n'ont pu être réglés lors de la FR, le processus a quand même permis aux parties de clarifier la portée de leurs différends et de simplifier l'arbitrage.

1.2 Mener un projet-pilote visant à offrir une version adaptée du processus de facilitation de règlement lors de différends reliés au dopage

Le CRDSC a continué à soumettre les différends liés au dopage à une version adaptée du processus de FR. Le but de cette démarche est de faciliter l'échange d'information entre les parties dans un cadre confidentiel et sans préjudice. Après plus d'un an d'essai de ce processus, le CRDSC est convaincu qu'il a permis d'améliorer la communication entre le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) et les membres de la communauté sportive concernés par des affaires de dopage.

1.3 Évaluer la liste des arbitres et médiateurs et déterminer la nécessité d'un renouvellement

Tous les arbitres et médiateurs du CRDSC, désignés de mai 2007 à décembre 2009, ont été reconduits pour un an (jusqu'à décembre 2010) afin de laisser au nouveau conseil d'administration le temps d'évaluer la nécessité de renouveler la liste et de déterminer le processus à suivre. Un médiateur a été ajouté à la liste en novembre 2009 pour répondre à une demande croissante de services bilingues de règlement des différends. Un appel de candidatures a été publié en mars 2010. Le processus de sélection est en cours et les décisions finales seront annoncées au cours de l'été 2010. La nouvelle liste entrera en vigueur en janvier 2011.

1.4 Perfectionner les connaissances des médiateurs et arbitres

La conférence des arbitres et médiateurs du CRDSC a eu lieu en novembre 2009 à Vancouver, en Colombie-Britannique. Les discussions ont porté entre autres sur l'application des nouvelles règles antidopage et sur des questions de procédure propres au sport. Les participants ont été invités à prendre part à des ateliers de la conférence du Leadership sportif de Petro-Canada, une occasion unique pour les arbitres et médiateurs du CRDSC de rencontrer des membres de la communauté sportive dans un cadre plus informel. Des séances de formation d'appoint ont été offertes tout au long de la période, selon les besoins, pour aider des médiateurs et arbitres à utiliser les nouveaux outils technologiques utilisés pour le règlement des différends. La liste des arbitres et médiateurs du CRDSC se trouve à l'Annexe F du présent rapport.

1.5 Améliorer la base de connaissances du CRDSC en offrant de la formation au personnel

Tous les membres du personnel du CRDSC ont participé à une journée de perfectionnement professionnel portant sur la médiation et l'arbitrage, et plus précisément sur les particularités du règlement extrajudiciaire des différends dans le domaine du sport. Certains d'entre eux ont également bénéficié d'une formation individualisée pour améliorer la capacité de l'organisme à offrir des services bilingues. Un profil des membres du personnel du CRDSC se trouve à l'Annexe A du présent rapport.

1.6 Élaborer un plan pour la création d'un programme de services rémunérés à l'intention des organismes provinciaux de sport et envisager une offre de services aux départements de sport des collèges et universités

Une analyse du contexte a eu lieu afin de cerner les besoins en matière de services de prévention et de règlement au-delà du groupe client visé par l'entente de contribution de Sport Canada. Par conséquent, le CRDSC a offert, contre rémunération, des ateliers d'information en Alberta et en Ontario, au cours de la période. Le CRDSC a également fourni des services d'arbitrage pour un différend entre un athlète et sa fédération provinciale de sport, en Nouvelle-Écosse, qui portait sur la sélection d'équipe. Le conseil d'administration prévoit tenir une discussion de planification stratégique en 2010–2011, afin de définir les objectifs du programme et d'adopter formellement le plan d'action pour les clients non traditionnels.

2.1 Accroître les interactions avec la communauté sportive canadienne par la formation et la consolidation de partenariats à long terme et axés sur des projets

Le CRDSC a participé à plusieurs événements d'organismes de services multisports (OSM) pendant la période. La directrice exécutive, le coordonnateur d'éducation et de communication, ainsi que des arbitres et médiateurs ont dirigé des ateliers et des tables rondes sur la prévention des différends lors de la conférence annuelle d'Officiels sportifs Canada et de la conférence Leadership sportif, ainsi qu'aux chefs de mission en préparation des Jeux du Canada de 2009. Le CRDSC a également tenu un kiosque d'information lors de la conférence annuelle d'Officiels sportifs Canada, lors de la conférence du Leadership sportif et lors du Forum d'AthlètesCAN. Le CRDSC a dirigé une séance de formation pour le personnel de la Solution sportive et rédigé des articles pour les bulletins d'information de divers OSM et ONS.

Le CRDSC a travaillé en étroite collaboration avec le Conseil des Jeux du Canada pour améliorer le manuel des politiques et procédures des Jeux concernant les prêts et les appels internes.

2.2 Faire connaître à la communauté sportive les bonnes pratiques qui visent à créer une culture d'équité

Le CRDSC a tenu un kiosque lors de plusieurs conférences et événements de la communauté sportive, animé plusieurs ateliers et publié des articles dans des bulletins d'information d'organismes de sport canadiens afin de renseigner les divers membres de la communauté sportive sur la prévention des différends.

Le bulletin d'information « En zone neutre », publié trois fois par an, a présenté plusieurs articles visant à prévenir les différends liés au sport. Le numéro d'octobre 2009 portait tout spécialement sur les processus d'appel internes, afin de guider les OSM et ONS lors de la sélection des membres de leurs comités d'appel et les aider à adopter des processus judiciaires qui respectent les règles de justice naturelle. Le numéro de février 2010 traitait plus particulièrement de prévention des différends sportifs et des options de règlement disponibles durant les Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver. Des arbitres et médiateurs du CRDSC, ainsi que des représentants d'organismes multisports ont apporté leur collaboration à la rédaction du bulletin.

Au cours de la période, le CRDSC a également élaboré un Code d'équité administrative s'adressant aux organismes de sport à tous les niveaux du système sportif, afin d'aider les dirigeants du milieu à intégrer les principes de l'esprit sportif dans leurs processus décisionnels. La version finale dans les deux langues officielles devrait être publiée au cours du prochain exercice financier.

2.3 Élaborer des programmes éducatifs et de prévention des différends innovateurs et adaptés à tous les membres de la communauté sportive canadienne

Le CRDSC a fait preuve de leadership éclairé en introduisant de nouveaux outils pour rejoindre les membres de la communauté sportive avec ses messages d'information sur la prévention des différends. Un jeu en ligne interactif a été lancé au cours de l'été 2009 afin de promouvoir le recours à la médiation dans le milieu du sport et renseigner les utilisateurs sur le processus de la médiation. Le jeu, disponible dans les deux langues officielles sur le site Internet du CRDSC, invite les utilisateurs à jouer le rôle d'un médiateur engagé pour aider un athlète et sa fédération de sport à régler un différend au sujet d'une sanction disciplinaire. En plus d'aider à comprendre le mécanisme de la médiation dans le milieu du sport, le jeu fait ressortir de façon très humoristique les divers éléments qui peuvent influencer le processus de médiation pouvant conduire soit à une fin abrupte, soit à un règlement satisfaisant. Les membres du personnel du CRDSC se sont également servis du jeu comme outil d'enseignement lors d'ateliers et de présentations ainsi qu'au kiosque d'information.

Le CRDSC a continué à enrichir sa banque de scénarios de cas, élaborés pour transmettre des messages clés en matière de prévention des différends, à des publics cibles de la communauté sportive. Les scénarios étaient inspirés de dossiers réels du CRDSC et couvrent maintenant une large gamme de situations concernant les athlètes, les entraîneurs, les officiels et les administrateurs.

Une carte-accordéon en format de poche a été produite pour les Jeux du Canada de 2009 afin de guider les athlètes à travers leur réflexion, à savoir s'ils devraient porter en appel une décision les concernant et pour établir si le CRDSC a compétence pour examiner leur cas. Après les Jeux, le CRDSC a réimprimé une version générique de la carte qui est aujourd'hui à la disposition d'autres athlètes au niveau national.

3.1 Élaborer et mettre en œuvre des politiques de gestion et de gouvernance transparentes et responsables

Au cours de la période, le CRDSC s'est conformé à toutes ses obligations contractuelles et législatives, à l'exception de l'exigence voulant que les entraîneurs soient représentés au conseil d'administration. À partir de l'expiration du mandat de M. Steven Sugar, administrateur et représentant des entraîneurs, le 30 novembre 2008, le CRDSC ne respectait pas les critères de composition du conseil d'administration établis par le ministre en vertu du paragraphe 14(2) de la Loi. Cette situation a été corrigée lorsque le ministre a nommé quatre nouveaux administrateurs, dont un représentant des entraîneurs, le 6 mai 2009.

En août 2009, à la demande de Sport Canada, le CRDSC a administré le processus de mise en candidature pour les nouvelles nominations afin de remplacer les trois derniers

RÉSULTATS ET RENDEMENT POUR 2009–2010

administrateurs qui siégeaient au conseil depuis la création du CRDSC et dont le mandat prenait fin le 30 novembre 2009. Le ministre d'État (Sports) a nommé trois nouveaux administrateurs pour les remplacer. Le nouveau conseil a organisé sa première retraite de planification stratégique en novembre 2009 et modifié la structure et la composition de ses comités afin de les faire correspondre à ses nouvelles priorités.

Le CRDSC a comblé un poste vacant en engageant une adjointe administrative à temps plein, en mars 2010, pour seconder la directrice exécutive dans la réalisation des objectifs stratégiques du CRDSC.

Afin de respecter les exigences des Normes en matière de responsabilités applicables aux OSM, le CRDSC a élaboré un cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) et une stratégie d'évaluation conséquente, fondés sur un modèle logique conforme aux recommandations du Conseil du Trésor du Canada. Leur mise en œuvre aura lieu au cours du prochain exercice financier.

Dans le cadre de ses efforts pour promouvoir à l'étranger les intérêts, les valeurs et l'éthique dans le sport du Canada, le CRDSC a accru sa visibilité sur la scène internationale, notamment en prenant part à des discussions avec Sport Resolutions, au Royaume-Uni, en vue d'une éventuelle collaboration dans l'organisation d'une conférence internationale sur la prévention et le règlement des différends liés au sport. L'événement aurait lieu avant les Jeux olympiques et paralympiques de Londres, en 2012. Le CRDSC envisage également d'autres initiatives internationales dans le but de partager les bonnes pratiques et de profiter de l'expérience d'autres tribunaux nationaux de sport.

3.2 Gérer tous les différends reliés au sport d'une manière juste et efficace

Au cours de la période, le CRDSC a été saisi d'un total de 38 nouveaux différends portant sur des questions telles que la sélection d'équipes, l'octroi de brevets aux athlètes, la discipline et la régie interne, et incluant 22 présumées violations des règles antidopage. Trois différends étaient directement reliés aux Jeux du Canada qui se sont déroulés à l'Île-du-Prince-Édouard, dont

la première demande d'arbitrage déposée dans le cadre du programme pilote de services contre rémunération. Un seul de ces nouveaux cas était lié aux Jeux olympiques de Vancouver de 2010. Les dossiers provenaient de 16 disciplines sportives différentes. Tous les dossiers concernant le football, soit junior, collégial ou universitaire, portaient sur des questions de dopage. Le CRDSC est satisfait de déclarer que tous les différends liés au sport soumis au CRDSC au cours de la période ont été gérés de manière juste, équitable, transparente et rapide.

Parmi les 16 dossiers non reliés au dopage, 7 ont été réglés par une entente intervenue entre les parties à la suite d'un processus de médiation ou de facilitation de règlement, 7 ont été réglés par décision arbitrale et une demande a été retirée par le demandeur. Le délai moyen de règlement des dossiers non reliés au dopage a été de 49 jours.

Le CRDSC a traité 22 dossiers liés au dopage. Seize de ces dossiers ont été réglés par la signature par l'athlète d'une renonciation à son droit à une audience et l'acceptation de la sanction proposée par le CCES. Les cinq autres dossiers ont été réglés par décision arbitrale et un autre a été soumis à un processus d'arbitrage qui est toujours en cours. Trois des dossiers liés au dopage concernaient des violations des règles antidopage qui ne résultaient pas d'analyses de laboratoire. Le délai moyen de règlement des affaires de dopage fut de 45 jours.

TABLEAU 02 RÉPARTITION DES DIFFÉRENDS SELON LES DISCIPLINES SPORTIVES
Les demandes provenaient des disciplines sportives suivantes :

DISCIPLINE	NOMBRE DE DOSSIERS
Football	16
Athlétisme	5
Boxe	2
Sport équestre	2
Volleyball	2
Boxe	1
Cyclisme / Para-cyclisme	1
Haltérophilie	1
Judo	1
Karaté	1
Natation	1
Patinage de vitesse	1
Taekwondo	1
Tir	1
Voile	1
Water Polo	1

TABLEAU 01 TYPES DE DIFFÉRENDS
Les types de différends gérés étaient les suivants :

TYPE DE DIFFÉREND	NOMBRE DE DOSSIERS
Dopage	22
Sélection et admissibilité	10
Brevets	3
Discipline	1
Régie interne	1
Autre	1

Le CRDSC a tenu un kiosque d'information aux Jeux du Canada et y a offert gratuitement des services de règlement des différends sur les lieux, selon les besoins. Le CRDSC est heureux d'annoncer qu'aucun différend n'a nécessité son assistance lors des Jeux.

Au printemps 2009, le CRDSC a procédé au lancement de sa nouvelle base de données jurisprudentielle munie d'un moteur de recherche perfectionné, qui assure une plus grande fiabilité des résultats. La base de données permet maintenant de faire des recherches dans des décisions en format PDF au moyen de mots clés, et produit des résultats plus précis et complets.

Les arbitres et médiateurs profitent de plus en plus des nouveaux outils technologiques mis à leur disposition pour gérer les cas de manière plus efficace. Au cours de la période, le CRDSC a commencé à développer une page de gestion des dossiers en ligne sécurisée, qui facilitera l'échange de documents et les communications avec les parties en litige. Le système devrait être implanté au cours de l'exercice 2010–2011.

Afin de rendre plus abordables les services de règlement des différends, le CRDSC a pris l'initiative de dresser une liste d'avocats prêts à fournir des conseils juridiques et des services, à titre bénévole, aux parties à des différends soumis au CRDSC. Le programme des services bénévoles sera lancé officiellement au cours de l'été 2010.

3.3 S'assurer que les politiques du CRDSC sont conformes à la Loi, ses règlements et toute entente dont le CRDSC est une partie

Au cours de la période, le CRDSC s'est conformé à toutes ses obligations contractuelles et législatives, notamment en présentant un plan d'entreprise pour l'exercice 2010–2011 ainsi qu'un rapport annuel contenant des états financiers vérifiés.

Comme l'exige l'article 32 de la Loi, le plan d'entreprise du CRDSC pour l'exercice 2010–2011 a été soumis au ministre d'État (Sports) le 1^{er} mars 2010. Le plan indique que le CRDSC prévoit : (i) continuer à promouvoir le recours à la facilitation de règlement et à la médiation lors de différends liés au sport; (ii) accroître son interaction avec les communautés sportives canadienne et internationale par le biais de partenariats de long terme et axés sur des projets; (iii) faire connaître à la communauté sportive les bonnes pratiques visant à créer une culture d'équité; (iv) renouveler sa liste d'arbitres et de médiateurs; (v) continuer à introduire l'usage des nouvelles technologies pour améliorer l'efficacité des services de règlement des différends; et (vi) étendre les services de règlement des différends aux organismes de sport provinciaux, aux collèges et aux universités.

Le plan d'entreprise propose un budget qui prévoit des dépenses de 861 750 \$, réparties comme suit :

- 130 000 \$ pour les frais d'administration : bureau, régie interne et communications;
- 35 000 \$ pour les besoins liés aux langues officielles : traduction de décisions et documents du CRDSC;

- 300 000 \$ pour les opérations et programmes : administration des dossiers, formation des arbitres et médiateurs, éducation et prévention; et
- 396 750 \$ pour les ressources humaines, incluant salaires et régimes d'avantages sociaux du personnel du CRDSC et honoraires professionnels.

Une aide-comptable sous contrat a fourni des services de comptabilité au CRDSC au cours de la période. BDO Dunwoody, Comptables agréés et conseillers, a été nommé vérificateur par résolution du conseil d'administration du CRDSC. Cette firme a vérifié les comptes et transactions financières du CRDSC, et a soumis son rapport par écrit au comité de vérification le 23 juin 2010. Le conseil d'administration a approuvé le rapport des vérificateurs le 19 juillet 2010. Le rapport des vérificateurs se trouve à l'annexe D du présent rapport. Le rapport des vérificateurs déclare que les politiques du CRDSC sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada et que le CRDSC est économiquement dépendant du financement du gouvernement pour ses opérations financières.

La contribution au CRDSC de Sport Canada pour la période s'élève à 819 667 \$, et des dépenses de 669 379 \$ ont été engagées au cours de la période. Les dépenses comprennent :

- 185 188 \$ pour les frais d'administration : bureau, régie interne et communication;
- 16 647 \$ pour les besoins liés aux langues officielles : traduction de décisions et documents du CRDSC;
- 187 399 \$ pour les opérations et programmes : administration des dossiers, formation des arbitres et médiateurs, éducation et prévention; et
- 280 145 \$ pour les ressources humaines, incluant honoraires professionnels, et salaires et régimes d'avantages sociaux du personnel du CRDSC.

Le CRDSC a dégagé un excédent de revenus de contribution sur ses dépenses de 98 613 \$. Avant la fin de l'exercice et avant l'approbation des états financiers vérifiés pour la période, le CRDSC a remis à Sport Canada un excédent projeté de 94 119 \$.

Le CRDSC a également généré 4 200 \$ en revenus indépendants pendant la période. Les états financiers et le rapport des vérificateurs sont reproduits à l'annexe D.

Pendant la période, le CRDSC s'est soumis à une évaluation dans le cadre des nouvelles normes de responsabilité des OSM. Le CRDSC a fourni un rapport en juin 2009 et a été déclaré comme ayant satisfait entièrement à 19 normes, partiellement à 5 normes, et n'a échoué à aucune des normes applicables.

CONCLUSION

Au cours de la période, le nombre de cas déposés auprès du Secrétariat de règlement des différends a légèrement diminué comparativement à la période précédente. Le CRDSC note que l'année précédente a cumulé un montant exceptionnel de dossiers. L'augmentation de la proportion de dossiers réglés au moyen d'une entente à l'amiable laisse déduire que les membres de la communauté sportive sont de plus en plus conscients de l'importance de maintenir des relations harmonieuses et de continuer à travailler ensemble à la réalisation de leurs objectifs. Le CRDSC entend continuer à promouvoir le recours à la facilitation de règlement afin de résoudre les désaccords et malentendus avant qu'il ne soit nécessaire de soumettre les différends à un arbitrage.

Sous la gouverne d'un nouveau conseil d'administration, le CRDSC a réexaminé ses priorités stratégiques afin d'accroître ses efforts pour former des partenariats, tant au niveau national qu'international. Le CRDSC souhaite non seulement tirer profit

de l'expertise de ses homologues internationaux, mais également favoriser les échanges avec d'autres pays en voie de mettre sur pied des mécanismes de règlement de différends sportifs en partageant ses conseils, son expérience et son expertise.

Le CRDSC s'engage à adopter des pratiques d'affaires respectueuses de l'environnement, et c'est dans cet esprit qu'il continuera à recourir de plus en plus aux technologies de l'information et aux outils de règlement des différends en ligne, afin de se convertir peu à peu en un tribunal sans papier.

Le CRDSC surveille constamment ses pratiques afin de maintenir la grande qualité de ses services de règlement des différends et de s'assurer que ses politiques sont à jour et exhaustives. Il s'efforce d'être un modèle de saines pratiques d'affaires pour tous les organismes de sport du Canada, en restant fidèle à sa vision d'un système de sport canadien qui traite ses membres de manière juste et équitable.

ANNEXE A

BIOGRAPHIES DES ADMINISTRATEURS ET DU PERSONNEL DU CRDSC

ADMINISTRATEURS DU CRDSC

Carla QUALTROUGH

(présidente du conseil d'administration
depuis le 1^{er} décembre 2009)

Carla Qualtrough est avocate spécialisée en droits de la personne et directrice des initiatives sportives de l'organisation 2010 Legacies Now. Elle est également la présidente élue du Comité paralympique canadien.

Carla se passionne à la fois pour les droits de la personne, le règlement extrajudiciaire des différends (RED) et le sport. Elle a été conseillère juridique pour le Tribunal des droits de la personne de la Colombie-Britannique et pour la Commission canadienne des droits de la personne, et elle a travaillé comme formatrice, facilitatrice et médiatrice en RED. Carla a exercé des fonctions de conseillère principale pour le secrétaire parlementaire (Sport) du premier ministre, le secrétaire d'État (Activité physique et Sport) et le directeur général de Sport Canada. Elle a supervisé la création du CRDSC et géré l'élaboration de plusieurs programmes et politiques qui visaient à réduire les obstacles à la participation au sport.

Carla contribue bénévolement au milieu du sport à divers titres, notamment en siégeant au Comité paralympique international et au Comité olympique canadien.

En natation, Carla a remporté des médailles lors de deux éditions des Jeux paralympiques et également aux Championnats du monde de 1990.

Allan J. STITT

(président du conseil d'administration
jusqu'au 30 novembre 2009)

Allan Stitt, B.Comm, LL.B., J.D., LL.M., C.Med., C.Arb., est le président d'ADR Chambers et du Stitt Feld Handy Group. De Toronto, Allan est médiateur, arbitre, conseiller en négociation, facilitateur, formateur et spécialiste en conception de systèmes de règlement extrajudiciaire des différends (RED). Il est professeur auxiliaire à la Faculté de droit de l'Université de Toronto. Il a conçu et présenté des ateliers en Amérique du Nord, Amérique du Sud, Europe, Asie, Australie et Afrique. Il détient une maîtrise en droit de la Faculté de droit de Harvard. Il est médiateur agréé et arbitre agréé, et membre du Comité consultatif sur les différends

commerciaux privés de l'ALENA. Il est membre émérite de l'Académie internationale des médiateurs et également médiateur certifié IMI. Ses livres, *ADR For Organizations*, et *Mediating Commercial Dispute*, ont tous deux été meilleurs vendeurs de la catégorie affaires. Il a également écrit *Mediation : A Practical Guide* et est l'éditeur en chef du Manuel Pratique de règlement extrajudiciaire de conflits de la société CCH Canadienne.

Luc ARSENEAU

Gradué de l'Université de Moncton avec un baccalauréat en récréologie (1995), Luc Arseneau poursuit sa carrière sportive dans le milieu cycliste, mais maintenant à titre d'entraîneur professionnel agréé. En 2001, il développe et met en place le Centre national de cyclisme du Canada atlantique.

A titre d'entraîneur, Luc en était à ses 4e Jeux majeurs à Pékin en 2009 (Jeux Panaméricains de 2003 et 2007 et Jeux Paralympiques de 2004 et 2008).

Depuis 2001, il habite la ville de Dieppe (Nouveau-Brunswick) avec sa femme et ses deux garçons.

Anne BENEDETTI

Anne Benedetti a joué dans l'Équipe nationale de crosse du Canada et elle est actuellement avocate chez Goodmans LLP, où elle pratique le droit administratif et municipal.

Elle est titulaire de diplômes de l'Université Queen's (BA.H., B.ED), de l'Université Western Ontario (LL.B.) et de l'Université d'Oxford (B.C.L.).

Anne a mené l'équipe de Queen's à deux championnats de crosse et a continué à faire partie de l'équipe de l'Université Western Ontario, à titre de joueuse et d'entraîneuse en chef. Ses réalisations en sport et dans ses études ont été reconnues à l'Université Queen's et à l'Université Western Ontario, et Châtelaine l'a nommée Femme d'influence / Leader de demain.

De 1999 à 2005, Anne a été membre de l'Équipe nationale de crosse du Canada, qui s'est classée quatrième à la Coupe du monde féminine de crosse en 2001.

ANNEXE A : BIOGRAPHIES

Durant ses études à Oxford, elle a obtenu le statut « full blue » de l'équipe d'Oxford et elle a été membre de l'Équipe nationale de crosse de l'Association des sports interuniversitaires de Grande-Bretagne.

Au cours de ses études de droit, elle a exercé la fonction de greffière au Tribunal arbitral du Sport (TAS) lors des Jeux du Commonwealth à Manchester.

Alexandre CHARBONNEAU

Titulaire d'un doctorat en physiologie de l'exercice, Alexandre Charbonneau est chercheur en physiologie du diabète et de l'obésité au centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec. Il est également professeur invité à l'Université Laval en plus d'avoir tenu le poste de chargé de cours à l'Université de Montréal et à l'Institut National d'Éducation Physique de la Catalogne pour son expertise en physiologie.

Ceinture noire 4e dan en karaté Shotokan, il a participé à plusieurs compétitions internationales. Il a séjourné au Japon à maintes reprises pour parfaire ses connaissances de cet art martial. Maintenant retraité de la compétition, il offre ses conseils en entraînement à multiples athlètes de diverses disciplines sportives.

En plus de ses activités de recherche, Alexandre donne des conférences en milieu scolaire pour sensibiliser les adolescents aux effets délétères de l'utilisation de stéroïdes anabolisants.

Miray CHESKES GRANOVSKY

Miray Cheskes Granovsky est avocate générale chez Papiers Couchés Atlantique, à Toronto. Elle a obtenu son diplôme de l'Osgoode Hall Law School, de l'Université York, et été admise au Barreau de l'Ontario en 1996. En 2003, Miray a obtenu une maîtrise en droit, dans le domaine du règlement extrajudiciaire de différends, de l'Osgoode Hall Law School. Elle détient également un baccalauréat en psychologie de l'Université de Toronto.

Miray a enseigné le droit des enfants à l'Université York et donné des conférences sur ce sujet. Elle fait du bénévolat pour le Child Advocacy Project, un service offert par Pro Bono Law Ontario, qui représente des clients dans des plaintes fondées sur les droits contre le système d'éducation public. Miray a accompagné des étudiants en médiation de l'Osgoode Hall Law School et réglé par la médiation des différends dans le cadre d'un programme de médiation rattaché aux tribunaux de l'Ontario.

Miray a co-présidé et organisé des événements pour soutenir des programmes et services offerts par plusieurs organisations sportives canadiennes, telles que Tennis Canada, Maccabi Canada et Israel Children's Centres-Canada. Elle rédige des articles à la pige pour *Canadian Jewish News* à l'occasion.

Frank FOWLIE

(depuis le 1^{er} décembre 2009)

Frank Fowlie est l'ombudsman de l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN) depuis la création de cette fonction, en novembre 2004.

Frank a obtenu le titre de docteur en résolution de conflit (DCR) de l'Université La Trobe, à Melbourne. Il a suivi une formation en négociation dans le cadre du Programme sur la négociation de l'Université Harvard. Il a le titre de Fellow du National Centre for Technology and Dispute Resolution de l'Université du Massachusetts, à Amherst.

Frank a également travaillé pour les Nations Unies dans le cadre d'une mission de deux ans au Timor-Oriental. Il était administrateur adjoint de la capitale du pays et a été nommé officier de l'ONU pour les Jeux olympiques. À ce titre, il a accompagné ce tout nouveau pays aux Jeux olympiques de Sydney.

Il est co-auteur d'un livre sur le Timor-Oriental et les Jeux olympiques, paru sous le titre de « *Prayer Road* ». Frank et son épouse Mary Ann vivent à Richmond (C. B.).

Clayton A. MILLER

Clayton A. Miller réside à Kelowna (C.-B.), où il pratique le droit et profite de la vie avec son épouse et leurs deux jeunes garçons.

Il a poursuivi ses études à l'Université de Colombie-Britannique, où il a obtenu des diplômes de premier cycle en physique et en enseignement secondaire. Il a obtenu son diplôme en droit à l'Université de la Saskatchewan et il est en train de rédiger sa thèse de maîtrise en droit.

Clayton a été membre de l'équipe nationale de tir au pigeon d'argile pendant plus de 13 ans. Il a participé aux Jeux pan-américains en 1999 (médaillon de bronze) et 2003 (4^e place). Il a participé aux Jeux du Commonwealth en 2002 (médaillon d'or) et 2006 (médaillon de bronze). Il a également représenté le Canada aux Jeux olympiques de 1996.

Aimable NDEJURU

Aimable Ndejuru possède une expérience de plus de 20 ans en matière de droit de la personne.

Aimable détient un doctorat en sciences du sport et en anthropologie de l'Université de Cologne et de la Deutsche Sporthochschule Köln en Allemagne. Il est détenteur d'un diplôme d'état en éducation physique et sport, avec spécialisation en athlétisme, basketball, lutte, escrime, boxe et tennis.

Entraîneur de sports à l'Université Nationale du Rwanda, à l'Institut Pédagogique National et à l'École Normale de Byimana, ses athlètes ont remporté des championnats régionaux.

En Allemagne, il a entraîné l'élite des athlètes dans les collèges et les clubs, en plus d'être journaliste et commentateur sportif à la Radio Deutsche Welle.

Au Canada, il a été chargé de cours et professeur au département de Kinanthropologie de l'Université du Québec à Montréal et aussi très actif dans le milieu communautaire et sportif de la ville de Montréal.

Dianne NORMAN

(jusqu'au 30 novembre 2009)

Dianne Norman a pris part au programme national de basketball du Canada de 1987 à 2003. Elle a représenté le Canada lors des Jeux olympiques de 1996 et de 2000, ainsi qu'aux Universiades, aux Jeux panaméricains, aux Jeux de la francophonie et à plusieurs autres rencontres internationales.

Dianne a compétitionné pour l'Université Laurentienne et, au cours de cette période, a remporté deux championnats nationaux et a été quatre fois membre des équipes d'étoiles canadiennes. Elle a joué en tant que professionnelle en Allemagne, en Espagne et en Suisse.

Elle a obtenu un diplôme en science politique et éthique ainsi qu'une maîtrise en philosophie de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Dianne est une conférencière d'expérience et a été chargée de cours à temps partiel à l'Université Dalhousie et à l'Université Laurentienne.

Elle siège à plusieurs comités, dont Olympiens Canada, section Atlantique, Centre canadien multisport atlantique, Basketball Nova Scotia et le Centre de règlement des différends sportifs du Canada.

Dianne demeure présentement à Halifax avec son mari et ses deux enfants, où elle opère sa propre entreprise, Onward Facilitation.

Gordon E. PETERSON

(jusqu'au 30 novembre 2009)

Gordon E. Peterson a siégé au Conseil d'administration du Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC) depuis sa création, en décembre 2003, jusqu'en novembre 2009.

Gordon est actuellement membre du Conseil d'administration du Comité olympique canadien et l'un de ses vice-présidents. Il est également membre du Comité de discipline de la Fédération Internationale de Natation (FINA). Il a été président de Plongeon Canada et de la Fédération aquatique du Canada.

ANNEXE A : BIOGRAPHIES

Gordon a obtenu un B.B.A. avec honneurs de l'Université Simon Fraser (SFU), ainsi qu'un baccalauréat en droit (LL.B.) et une maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) de l'Université Western Ontario (UWO).

John F. REID

(depuis le 1^{er} décembre 2009)

John F. Reid est l'époux de Rita. Ils ont deux enfants, aujourd'hui adultes, Jennifer et Sean, époux de Victoria. Le surintendant Reid est l'officier responsable de la Direction de l'arbitrage de la Gendarmerie royale du Canada, chargée des audiences disciplinaires formelles au sein de la GRC. Il est diplômé de l'Osgoode Hall Law School.

John est un fervent amateur de hockey et un passionné de ce sport. Il a longtemps pratiqué ce sport, et entraîné et géré des équipes de hockey mineur et junior. Il est également arbitre et occupe actuellement le poste d'arbitre en chef de l'Association de hockey mineur du district d'Ottawa.

Allan J. SATTIN

Allan J. Sattin, c.r. est avocat à Calgary, au sein du cabinet Spier Harben. Il a obtenu un baccalauréat ès arts à l'Université de l'Alberta (Calgary) (1965) et un baccalauréat en droit à l'Université de Toronto (1969). Allan a représenté des plaignants dans des affaires relatives à des blessures liées au sport, et agi au nom d'athlètes et de groupes sportifs dans des affaires d'octroi de brevets et d'autres questions de droit.

Allan a commencé à pratiquer le judo en 1965 et il est actuellement ceinture noire, 5^e dan. Il est instructeur en chef au Hiro's Judo Club de Calgary. Il a participé à de nombreuses compétitions de judo, et il a également une expérience de ce sport à titre d'entraîneur, d'administrateur et d'officiel.

Le dévouement de Allan à l'égard du sport a été reconnu par l'Alberta, à l'occasion du centenaire de la province (2005). Il était l'un des 100 récipiendaires du Alberta Centennial Salute to Sport and Recreation, décerné pour souligner leur contribution au développement du sport et du loisir dans la province.

Michael A. SMITH

Michael A. Smith a longtemps pratiqué la lutte. Il a été membre de l'équipe nationale du Canada de 1995 à 2001; il a représenté le Canada aux Championnats mondiaux et panaméricains, et a été remplaçant lors des Jeux olympiques de 1996.

Tout en faisant de la compétition, Michael a obtenu un baccalauréat ès arts à l'Université Western Ontario et fait ses études de droit à l'université du Manitoba.

En 2001, Michael s'est retiré de la compétition pour se consacrer à une carrière en droit à Ottawa. Partenaire de Langevin Morris Smith LLP, il est spécialisé en litiges criminel et civil, en plus du droit administratif des sports. Il enseigne également le droit criminel à l'Université Carleton.

En 2000, Michael s'est joint à AthletesCAN et en a assuré la présidence jusqu'en 2006. Il a également représenté les athlètes à tous les grands Jeux multisports, et représente les athlètes et entraîneurs au niveau provincial.

De plus, Michael est entraîneur chef bénévole du National Capital Wrestling Club.

Judith Ann TUTTY

(depuis le 1^{er} décembre 2009)

Après une quarantaine d'années de bénévolat aux niveaux local, provincial et national, à divers titres et auprès de plusieurs groupes, Judith Ann Tutty montre toujours autant d'enthousiasme.

Judith s'est principalement consacrée à CanoëKayak Canada, où elle a exercé diverses fonctions, dont celles de présidente du Comité national des officiels, présidente du Comité des trophées et des prix et membre du Conseil des courses de vitesse. Elle a également cofondé Officiels sportifs Canada. Elle siège actuellement au Groupe de travail sur les sports du maire dans sa ville de résidence. Son dévouement lui a valu plusieurs prix prestigieux, dont le Sports Officials Canada/Fox 40 Sports

Official of the Year Award, le Kitch MacPherson Award of Excellence 2007 ainsi que le R. Edgar Gilbert Award, Builder Category de CanoëKayak Canada.

Judith a récemment pris sa retraite du cabinet d'avocats Blake, Cassels & Graydon LLP, de Toronto, où elle était secrétaire juridique.

Marie-Claude ASSELIN

(membre d'office)

Marie-Claude Asselin est directrice exécutive et chef de la direction du Centre de règlement des différends sportifs du Canada depuis avril 2007. Elle détient un baccalauréat et une maîtrise en sciences de l'activité physique de l'Université Laval. Avant de se joindre au CRDSC, elle était gestionnaire en éducation à l'Agence mondiale antidopage. De 1997 à 2002, elle travaillait pour le Comité olympique canadien aux services de haute performance et services aux athlètes. Marie-Claude a enseigné au premier cycle universitaire et est une conférencière chevronnée, ayant fait des présentations à plusieurs symposiums, ateliers et conférences au Canada, aux États-Unis, en Australie, en Europe et en Afrique.

Elle possède une perspective multidimensionnelle du sport amateur grâce à plus de 30 années d'expérience en tant qu'athlète, entraîneure, officielle, administratrice et bénévole à différents échelons du système sportif allant du sport communautaire au sport interuniversitaire, plus particulièrement au hockey sur glace, au basketball et au soccer. Elle parle français, anglais et espagnol.

PERSONNEL DU CRDSC

Valérie GINGRAS

(Adjointe administrative) (depuis le 16 mars 2010)

Valérie Gingras est responsable de la coordination des affaires corporatives et de l'administration générale du bureau du CRDSC. Elle a obtenu un diplôme en bureautique au Collège de Bois-de-Boulogne. Tout en développant ses compétences dans l'utilisation de logiciels et de matériel informatiques, elle a acquis des habiletés en gestion et en relations interpersonnelles, ainsi qu'une expérience en organisation d'événements. Valérie est très active dans le milieu de la danse à Montréal. Elle met en pratique ses connaissances en relations publiques à l'échelle du continent pour organiser des événements et ateliers de danse avec des artistes réputés, dans le but d'aider les jeunes danseurs de Montréal.

Fredy M. IUNI

(Coordonnateur d'éducation et de communication)

Fredy M. Iuni est responsable du Centre de ressources pour la prévention des différends, ainsi que de l'élaboration et la diffusion de contenu par l'entremise du site Internet, de publications et de présentations. Il détient une maîtrise en technologies de l'éducation, de l'Université de Calgary, ainsi qu'un baccalauréat en psychologie de l'Université York. Fredy a travaillé au Laboratoire de recherche en technologies du sport de l'Université de Calgary et a récemment collaboré à la rédaction d'un livre intitulé « *F.I.T. Breaks (Fun-Innovative-Time for the Classroom Environment)* » — un guide qui aide les enseignants à organiser de courtes séances d'activité physique en classe.

Nathalie C. LABELLE

(Adjointe exécutive)

Nathalie C. Labelle est responsable de la gestion des dossiers du Tribunal et assure également les services de logistique pour les audiences et les événements spéciaux. Son rôle comprend également des tâches administratives de nature générale, du développement de projets administratifs et de la gestion de dossiers tant au niveau de la comptabilité que des ressources humaines.

Nathalie possède plus de 20 ans d'expérience en tant qu'adjointe exécutive à la haute direction d'entreprises publiques et privées. Elle possède également une vaste expérience dans le domaine de la gestion d'événements pour des assemblées annuelles et conseils d'administration.

Anne Émilie BRISSON

(Adjointe administrative) (jusqu'au 28 janvier 2010)

Anne Émilie Brisson était responsable de la coordination des affaires corporatives et aidait à la gestion des dossiers du Secrétariat de règlement des différends.

Diplômée en littérature et en journalisme, Émilie possède une vaste expérience en rédaction, révision ainsi qu'en correction. Elle possède également une dizaine d'années d'expérience en tant qu'adjointe dans divers domaines.

ANNEXE B

PLAN D'ENTREPRISE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2009–2010

INTRODUCTION

LA POLITIQUE CANADIENNE DU SPORT

La Politique canadienne du sport identifie quatre objectifs principaux : accroître la participation, l'excellence, les ressources et l'interaction dans le sport.

Les objectifs de participation et d'excellence visent l'accroissement de la capacité des individus, des collectivités et des institutions, de même que des ressources financières et matérielles du système sportif canadien.

L'objectif relatif aux ressources accrues vise à s'assurer que les composantes essentielles d'un système éthique de développement du sport centré sur les athlètes/participants sont en place, et continuellement modernisées et renforcées, selon les besoins.

La Politique canadienne du sport concentre les efforts des gouvernements sur l'identification et le renforcement des chaînons les plus faibles du système sportif canadien aux plans national, provincial, territorial et communautaire, afin d'en maximiser l'efficacité.

La Loi favorisant l'activité physique et le sport L.C. 2003 C-2 (la « Loi ») a reçu la Sanction royale le 19 mars 2003. La Loi définit la politique gouvernementale en matière de sport et prévoit un règlement juste, équitable, transparent et rapide des différends sportifs. Elle prévoit en outre la création du Centre de règlement des différends sportifs du Canada (le « CRDSC »). Le CRDSC a ouvert ses portes le 1^{er} avril 2004.

ÉNONCÉ DE MISSION

En accord avec les objectifs poursuivis par la Politique canadienne du sport et en conformité avec les dispositions de la Loi, la mission du CRDSC est d'offrir à la communauté sportive un service national consacré à la prévention et au règlement des différends sportifs ainsi qu'une expertise et une aide pour favoriser le règlement extrajudiciaire des différends.

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS POUR 2008–2009

Au cours de l'exercice 2008–2009, le CRDSC a entrepris son nouveau plan stratégique à long terme.

Du 1^{er} avril 2008 au moment de l'impression, le CRDSC a géré un total de 44 différends concernant notamment des affaires ayant trait à la sélection d'équipes, à l'octroi de brevets aux athlètes, à des mesures disciplinaires et aux règlements antidopage. Trois nouveaux médiateurs ont été ajoutés à la liste afin de répondre à une demande croissante de service bilingue de règlement des différends. Le CRDSC a aussi présenté plusieurs ateliers et publié des articles dans les bulletins d'organismes sportifs canadiens afin d'éduquer la communauté sportive à la prévention des différends.

Dans ses efforts continus pour offrir de meilleurs services de règlement des différends à la communauté sportive canadienne, le CRDSC a mené, durant l'été 2008, une consultation publique afin de réviser son Code canadien de règlement des différends sportifs. Les dernières révisions incluent les dispositions amendées requises en vertu du nouveau Programme canadien antidopage qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009.

Une conférence a eu lieu en octobre 2008 pour tous les arbitres et médiateurs. Les arbitres et médiateurs du CRDSC y ont été formés sur les nouvelles règles antidopage et y ont discuté de la façon dont le CRDSC pourrait mieux gérer les différends sportifs.

Le CRDSC a aussi mené une série de sessions de formation visant à initier les arbitres et médiateurs à l'usage de nouveaux outils technologiques dans le règlement de différends.

Au cours de la période, le CRDSC s'est conformé à toutes ses obligations d'ordre législatif et contractuel, à l'exception de l'exigence de représentation appropriée des entraîneurs à son conseil d'administration. Le 30 novembre 2008, le mandat de 4 membres du conseil d'administration a pris fin, dont celui du seul représentant des entraîneurs. En août 2008, à la demande de Sport Canada, le CRDSC a administré le processus de mise en candidatures en vue de la nomination par le ministre de leurs remplaçants. En attendant ces nominations, le CRDSC n'est pas en conformité avec les directives établies en consultation avec la communauté sportive pour la composition de son conseil en vertu de la section 14(2) de la Loi. Le CRDSC a modifié la structure de ses comités afin de l'adapter au nombre réduit de membres du conseil.

Le CRDSC a aussi modifié sa politique sur les langues officielles et son processus de traitement des plaintes.

Un nouveau membre du personnel a été engagé en février 2009 afin d'assister le directeur exécutif dans la poursuite des objectifs stratégiques du CRDSC.

PRINCIPAUX OBJECTIFS ET INITIATIVES

Les priorités du CRDSC pour l'exercice financier 2009–2010 sont les suivantes : (i) continuer à promouvoir le recours à la facilitation de règlement et à la médiation lors de différends liés au sport; (ii) accroître son interaction avec la communauté sportive canadienne par le biais de partenariats à long terme et axés sur des projets; (iii) faire connaître à la communauté sportive les bonnes pratiques visant à créer une culture d'équité; (iv) prendre en considération le renouvellement de sa liste d'arbitres et de médiateurs; (v) introduire l'usage des nouvelles technologies pour améliorer l'efficacité des services de règlement des différends; et (vi) étendre les services de règlement des différends aux organismes de sport provinciaux, aux collèges et aux universités.

CONTEXTE ET GOUVERNANCE

CADRE LÉGISLATIF DU CRDSC

La Loi constitue le CRDSC, auquel elle confère un statut d'organisme à but non lucratif. Elle énonce sa structure, sa mission, ses attributions et ses règles de fonctionnement. Étant donné l'intention de faire du CRDSC un organisme indépendant du gouvernement, la Loi précise que le CRDSC n'est pas mandataire de Sa Majesté du chef du Canada, ni un établissement public ni une société d'État.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

La Loi précise que le CRDSC doit être composé d'un Secrétariat de règlement des différends (le « Secrétariat ») et d'un Centre de ressources, mais elle laisse au CRDSC le soin de définir son mandat, ses devoirs et ses fonctions, afin de s'assurer qu'il pourra s'adapter à l'évolution des besoins de la communauté sportive dans le but d'accroître davantage les ressources dans la communauté sportive canadienne.

En vertu de la Loi, la direction et l'administration des affaires du CRDSC sont assurées par un conseil d'administration composé du directeur exécutif du CRDSC, qui est administrateur d'office, et de 12 autres administrateurs. En décembre 2003, le ministre a nommé les administrateurs après consultation auprès de la communauté sportive. Les lignes directrices prévues à la Loi exigent que le conseil d'administration soit composé de femmes et d'hommes qui : a) sont voués à la promotion du développement du sport; b) possèdent une compétence et une expérience propres à aider le CRDSC à réaliser ses objectifs ; c) sont représentatifs de la communauté sportive; et d) sont représentatifs de la diversité et de la dualité linguistique de la société canadienne. Le second mandat de 4 administrateurs ayant pris fin le 30 novembre 2008, le CRDSC fonctionne présentement avec un conseil d'administration de 8 membres et est en attente de nominations de nouveaux administrateurs par le ministre.

Le directeur exécutif est le chef de la direction du CRDSC. Le chef de la direction, qui exerce ses fonctions à temps plein, est chargé de la réalisation des objectifs et de la mission du CRDSC, notamment du pilotage des projets, des programmes et des services offerts par le CRDSC, et de la supervision de leur bonne mise en œuvre à travers le Canada. Le chef de la direction et le personnel coordonnent les activités et les projets dans le but de réaliser les objectifs du CRDSC et de fournir les services prescrits aux parties intéressées du CRDSC.

Le Secrétariat de règlement des différends et le Centre de ressources sont gérés à l'interne, par le personnel du CRDSC.

Le conseil d'administration examine et révisé au besoin la gestion du Secrétariat et du Centre de ressources, au cours de l'exercice financier, afin de mieux répondre aux besoins de la communauté sportive.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE FISCALE 2008–2009 SONT :

- Anne Benedetti
- Alexandre Charbonneau
- Susanne Dandenault
(dont le mandat a pris fin le 30 novembre 2008)
- Bruce Kidd
(dont le mandat a pris fin le 30 novembre 2008)
- Clayton Miller
- Aimable Ndejuru
- Dianne Norman
- Gordon E. Peterson
- Tamar Pichette
(dont le mandat a pris fin le 30 novembre 2008)
- Carla Qualtrough
- Allan J. Stitt (président du conseil d'administration)
- Steven Sugar
(dont le mandat a pris fin le 30 novembre 2008)
- Marie-Claude Asselin (membre d'office)

LES MEMBRES DU PERSONNEL DU CRDSC SONT :

- Marie-Claude Asselin, directrice exécutive et chef de la direction
- Nathalie C. Labelle, adjointe exécutive
- Fredy M. Luni, coordonnateur d'éducation et de communication
- Anne Émilie Brisson, adjointe administrative
(depuis le 2 février 2009)
- Danielle Comeau, aide-comptable (consultante)

Les comptables agréés de la firme BDO Dunwoody ont été nommés par le conseil d'administration comme vérificateurs indépendants.

LES ARBITRES ET MÉDIATEURS PAR PROVINCE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2009 SONT :

NOUVELLE-ÉCOSSE

Peter J. Mackeigan (médiateur et arbitre)
L'Honorable Stewart McInnes (médiateur et arbitre)

QUÉBEC

Dominique F. Bourcheix (médiateur)
Patrice M. Brunet (arbitre)
Jean-Guy Clément (arbitre)
Stephen L. Drymer (médiateur et arbitre)

Julie Duranceau (médiateur)
L. Yves Fortier (arbitre)
L'Honorable Paule Gauthier (médiateur et arbitre)
L'Honorable Benjamin J. Greenberg (arbitre)
L'Honorable Marc Lalonde (arbitre)
Richard W. Pound (arbitre)
Bernard A. Roy (arbitre)

MANITOBA

James W. Hedley (arbitre)

ALBERTA

Roger Gunn (médiateur)
Ian R. MacDonald (médiateur)
Anton M.S. Melnyk (médiateur et arbitre)
Deborah Sword (médiateur et arbitre)
John Harrison Welbourn (arbitre)

YUKON

Joie Quarton (médiateur et arbitre)

ONTARIO

Greg Ambrozic (médiateur)
Larry Banack (médiateur et arbitre)
David Bennett (médiateur)
L'Honorable John Watson Brooke (arbitre)
Kevin M. Burkett (médiateur et arbitre)
Kileen Dagg Centurione (médiateur)
Jane H. Devlin (médiateur et arbitre)
James E. Doyle (arbitre)
Ross C. Dumoulin (arbitre)
Steven C. Gaon (médiateur)
Lyon Gilbert (médiateur)
Paul-Denis Godin (médiateur)
Kathleen J. Kelly (médiateur et arbitre)
Bunny McFarlane (médiateur)
Richard H. McLaren (arbitre)
Graeme Mew (médiateur et arbitre)
Henri Pallard (arbitre)
Michel G. Picher (médiateur et arbitre)
Ed Ratushny (arbitre)
George W. Taylor (médiateur)

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Barbara Cornish (médiateur et arbitre)
Carol Roberts (arbitre)
John P. Sanderson (médiateur et arbitre)
Tricia C. M. Smith (arbitre)

STRATÉGIE PLURIANNUELLE ET OBJECTIFS POUR 2008–2012

OBJECTIFS À LONG TERME 2008–2012

Les stratégies du CRDSC à long terme (quatre ans) sont fondées sur les objectifs de la Politique canadienne du sport, à savoir accroître la participation, l'excellence, les ressources et l'interaction dans le sport, ainsi que sur la mission du CRDSC qui consiste à fournir un service national de règlement extrajudiciaire des différends sportifs.

a) Excellence et expertise

Accroître l'excellence au sein du système sportif canadien en renforçant une culture axée sur l'équité à travers des initiatives d'éducation et de prévention des différends et en fournissant des services exceptionnels de facilitation de règlement, de médiation et d'arbitrage afin de régler les différends sportifs.

b) Participation

Accroître l'accessibilité et l'inclusion du système sportif canadien en augmentant la capacité des dirigeants et des décideurs à prendre des décisions justes et impartiales et en fournissant des services de RED et les ressources du CRDSC partout au Canada dans les deux langues officielles.

c) Ressources

Renforcer la capacité des dirigeants et participants du système sportif canadien pour l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques judicieuses qui réduiront les risques de différends et pour acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la gestion plus efficace des différends internes. Développer au sein du CRDSC la structure de services et de ressources nécessaire pour offrir à la communauté sportive un service national de règlement extrajudiciaire des différends optimal.

d) Interaction accrue

Créer et favoriser des relations harmonieuses avec les membres de la communauté sportive. Renforcer les partenariats existants et en créer de nouveaux afin de partager l'expertise et de maximiser l'impact de nos ressources respectives.

e) Gestion saine et efficace

Exploiter et administrer une organisation équilibrée, efficace, transparente et responsable qui fait preuve de leadership par son respect des valeurs humaines et des principes de gouvernance et de gestion.

OBJECTIFS ET INITIATIVES PLANIFIÉS POUR 2009–2010

Activités prévues pour 2009–2010

Les activités prévues pour 2009-2010 permettront de s'assurer que les deux principales composantes du CRDSC, le Centre de ressources pour la prévention des différends et le Secrétariat de règlement des différends, seront maintenues et améliorées.

L'objectif du Centre de ressources pour la prévention des différends est de fournir des informations et des outils pour aider les membres de la communauté sportive à prévenir les différends et renforcer la capacité des ONS à gérer les différends lorsqu'ils ne peuvent être évités. Le CRDSC améliorera sa base de données de décisions arbitrales afin que les membres des communautés sportive et légale puissent accéder facilement aux décisions. Le CRDSC continuera d'offrir des ressources visant à faire connaître à la communauté sportive les meilleures pratiques en matière d'élaboration de politiques et de prise de décision. Par le biais de son Centre de ressources pour la prévention des différends, le CRDSC continuera également d'offrir des activités personnalisées de sensibilisation et d'intervention et des ateliers sur la prévention des différends qui s'adresseront aux membres de la communauté sportive.

Lorsque surviendront des différends, le Secrétariat de règlement des différends continuera à offrir des services de grande qualité en matière de facilitation de règlement, de médiation, de méd-arb et d'arbitrage, et travaillera à intégrer l'utilisation des nouvelles technologies pour améliorer la prestation de ces services auprès de la communauté sportive. Le CRDSC s'attend à une légère augmentation du nombre de dossiers à l'approche des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver qui se tiendront au Canada en 2010. Le Secrétariat de règlement des différends pourrait également être appelé à fournir des services de règlement des différends à des organismes non subventionnés, dans le cadre du projet du CRDSC de mettre en place un programme de services rémunérés.

Clientèle

Le cadre de responsabilité de Sport Canada exige que tous les ONS et OSM soient dotés d'un mécanisme interne de règlement des différends. Lorsque des différends concernant des athlètes et des entraîneurs d'équipes nationales ne sont pas réglés à l'interne, ceux-ci seront administrés par le CRDSC.

Les services rendus par le CRDSC peuvent également être offerts dans d'autres domaines d'un commun accord. Tous les ONS et quiconque est affilié à un ONS, notamment ses membres, peuvent convenir de soumettre un différend au CRDSC et bénéficier de ses services, à condition de remplir certains critères adoptés par le CRDSC.

Lorsque d'autres organismes de sports et leurs membres demandent à recourir aux services du CRDSC, le conseil d'administration peut, sous réserve de certaines conditions, leur donner accès au CRDSC.

Objectifs 2009–2010

Accroître l'excellence en sport en prévenant ou en réduisant le nombre de différends sportifs, créant ainsi une culture axée sur l'équité au sein du système sportif canadien.

Initiatives :

- Continuer à promouvoir le recours à la facilitation de règlement et à la médiation pour prévenir et régler les différends liés au sport
- Mener un projet-pilote visant à offrir une version adaptée du processus de facilitation de règlement dans les différends reliés au dopage
- Évaluer la liste des arbitres et médiateurs et déterminer la nécessité d'un renouvellement
- Perfectionner les connaissances des médiateurs et arbitres
- Améliorer la base de connaissances du CRDSC en offrant de la formation au personnel
- Élaborer un plan pour la création d'un programme de services rémunérés à l'intention des organismes provinciaux de sport et envisager une offre de services aux départements de sport des collèges et universités

Renforcer la capacité des dirigeants et participants de la communauté sportive en créant une culture positive axée sur l'équité.

Initiatives :

- Accroître les interactions avec la communauté sportive canadienne par la formation et la consolidation de partenariats à long terme et axés sur des projets
- Faire connaître à la communauté sportive les bonnes pratiques qui visent à créer une culture d'équité

- Élaborer des programmes éducatifs et de prévention des différends innovateurs et adaptés à tous les membres de la communauté sportive canadienne

Opérer et diriger une organisation faisant la promotion de l'excellence et de la transparence.

Initiatives :

- Élaborer et mettre en oeuvre des politiques de gestion et de gouvernance transparentes et responsables
- Gérer tous les différends reliés au sport d'une manière juste et efficace
- S'assurer que les politiques du CRDSC sont conformes à la Loi, ses règlements et toute entente dont le CRDSC est une partie

BUDGET 2009–2010

Le budget total proposé pour cette période est de 856 000 \$ répartis comme suit :

ADMINISTRATION	136 000
LANGUES OFFICIELLES	45 000
OPÉRATIONS	310 000
RESSOURCES HUMAINES	368 500
DÉPENSES TOTALES	859 500
REVENUS	3 500
FINANCEMENT DE SPORT CANADA	856 000

BLOCS DE CONTRIBUTION

Administration :	(16 %)	136 000
Langues officielles :	(5 %)	45 000
Opérations :	(36 %)	310 000
Ressources humaines :	(43 %)	368 500

ANNEXE C

COMITÉS DU CRDSC POUR 2009–2010

Le président du conseil est membre de tous les comités sauf du comité de vérification.
Marie-Claude Asselin est membre d'office de tous les comités.

EXÉCUTIF

Carla Qualtrough
(Présidente -
au 1^{er} décembre 2009)

Allan Stitt
(Président - dont le mandat
a pris fin le 30 novembre 2009)

Anne Benedetti

Clayton A. Miller
(au 1^{er} décembre 2009)

Allan J. Sattin
(au 1^{er} décembre 2009)

Michael A. Smith
(au 1^{er} décembre 2009)

SERVICES DE RED

John F. Reid
(Président - au 1^{er} décembre 2009)

Allan Stitt
(Président - dont le mandat
a pris fin le 30 novembre 2009)

Anne Benedetti

Miray Cheskes Granovsky
(au 1^{er} décembre 2009)

Clayton A. Miller

Gordon E. Peterson
(dont le mandat a pris fin
le 30 novembre 2009)

Michael A. Smith
(au 26 août 2009)

VÉRIFICATION ET CONFORMITÉ

Clayton A. Miller
(Président -
au 1^{er} décembre 2009)

Dianne Norman
(Président du Comité Audit -
dont le mandat a pris fin
le 30 novembre 2009)

Carla Qualtrough
(Président du Comité Conformité -
dont le mandat a pris fin
le 30 novembre 2009)

Luc Arseneau
(au 26 août 2009)

Alexandre Charbonneau
(dont le mandat a pris fin
le 30 novembre 2009)

Gordon E. Peterson
(dont le mandat a pris fin
le 30 novembre 2009)

Allan J. Sattin
(au 26 août 2009)

PLAINTES

Miray Cheskes Granovsky
(Présidente -
au 1^{er} décembre 2009)

Clayton A. Miller
(Président - dont le mandat
a pris fin le 30 novembre 2009)

Alexandre Charbonneau
(dont le mandat a pris fin
le 30 novembre 2009)

Frank Fowlie

Dianne Norman
(dont le mandat a pris fin
le 30 novembre 2009)

John F. Reid

ÉDUCATION ET COMMUNICATION

Luc Arseneau
(Président - au 1^{er} décembre 2009)

Anne Benedetti
(Présidente - dont le mandat a pris
fin le 30 novembre 2009)

Miray Cheskes Granovsky
(au 1^{er} décembre 2009)

Aimable Ndejuru

Gordon E. Peterson
(dont le mandat a pris fin
le 30 novembre 2009)

Carla Qualtrough
(dont le mandat a pris fin
le 30 novembre 2009)

Allan J. Sattin

Michael A. Smith
(entre le 26 août et
le 30 décembre 2009)

Judith Ann Tutty
(au 1^{er} décembre 2009)

ÉVALUATION & TECHNOLOGIE

(depuis le 1^{er} décembre 2009)

Frank Fowlie
(Président)

Alexandre Charbonneau

Aimable Ndejuru

Michael A. Smith

Judith Ann Tutty

EXPANSION

(dissout le 30 novembre 2009)

Carla Qualtrough
(Présidente)

Anne Benedetti

Clayton A. Miller

Dianne Norman

RESSOURCES HUMAINES

Alexandre Charbonneau
(Président)

Anne Benedetti
(dont le mandat a pris fin
le 30 novembre 2009)

Luc Arseneau
(au 26 août 2009)

Aimable Ndejuru

Dianne Norman
(dont le mandat a pris fin
le 30 novembre 2009)

Allan J. Sattin

INTERNATIONAL

(depuis le 1^{er} décembre 2009)

Anne Benedetti
(Présidente)

Miray Cheskes Granovsky

Frank Fowlie

John F. Reid

Michael A. Smith

ANNEXE D

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2009–2010

Centre de règlement des différends sportifs du Canada
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010

Table des matières

Rapport des vérificateurs

États financiers

Bilan

État des résultats

État de l'évolution des actifs nets

État des flux de trésorerie

Notes complémentaires aux états financiers

Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs du Centre de règlement des différends sportifs du Canada

Nous avons vérifié le bilan du Centre de règlement des différends sportifs du Canada au 31 mars 2010 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP¹

Comptables agréés

Montréal (Québec)
Le 2 juin 2010

¹ CA auditeur permis n° 10589

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L., une société canadienne à responsabilité limitée/société en nom collectif à responsabilité limitée, est membre de BDO International Limited, société de droit anglais, et fait partie du réseau international de sociétés membres indépendantes BDO.

BDO Canada LLP, a Canadian limited liability partnership, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.

Centre de règlement des différends sportifs du Canada
Bilan

31 mars	2010	2009
Actif		
Court terme		
Encaisse	246 577 \$	92 179 \$
Débiteurs	2 036	-
Taxes de vente à recevoir	16 003	21 478
Frais payés d'avance	10 958	12 246
	275 574	125 903
Immobilisations (Note 4)	18 421	19 563
	293 995 \$	145 466 \$
Passif et actifs nets		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer	103 706 \$	107 796 \$
Apport à payer, sans intérêts et remboursable sur demande (Note 5)	151 430	1 869
	255 136	109 665
Actifs nets		
Investis en immobilisations	18 421	19 563
Non affectés	20 438	16 238
	38 859	35 801
	293 995 \$	145 466 \$

Au nom du conseil

_____ Administrateur

_____ Administrateur

Centre de règlement des différends sportifs du Canada État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2010	2009
Produits		
Apport (Note 5)	819 667 \$	775 828 \$
Autre revenu	4 200	6 236
Remboursement de l'apport excédentaire (Note 5)	(151 430)	(24 316)
	672 437	757 748
Charges		
Générales et administratives		
Loyer	42 018	39 913
Honoraires professionnels	40 720	49 827
Frais de déplacements	29 105	11 008
Frais de réunions	21 729	14 948
Frais de bureau	12 683	9 852
Assurances	11 240	8 987
Frais de représentation	10 544	7 064
Téléphone et télécommunications	8 764	9 472
Amortissement	4 727	5 702
Promotion et communications	2 337	29 307
Intérêts et frais bancaires	1 321	724
Perte sur disposition d'immobilisations	-	98
	185 188	186 902
Ressources humaines		
Salaires et avantages sociaux	266 444	245 207
Formation	8 488	6 467
Honoraires professionnels	5 213	-
	280 145	251 674
Langues officielles		
Traduction des décisions	12 210	29 976
Traduction des documents	4 437	6 308
	16 647	36 284
Exploitation		
Frais reliés aux différends	94 973	172 794
Formation des arbitres et médiateurs	63 927	58 741
Frais reliés à l'éducation	28 499	42 220
	187 399	273 755
Excédent des produits sur les charges de l'exercice (Note 5)	3 058 \$	9 133 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Centre de règlement des différends sportifs du Canada État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars			2010	2009
	Investis en immobilisations	Non affectés	Total	Total
Solde, au début de l'exercice	19 563 \$	16 238 \$	35 801 \$	26 668 \$
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	(4 727)	7 785	3 058	9 133
Investissement en immobilisations	3 585	(3 585)	-	-
Solde, à la fin de l'exercice	18 421 \$	20 438 \$	38 859 \$	35 801 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Centre de règlement des différends sportifs du Canada
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2010	2009
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	3 058 \$	9 133 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement d'immobilisations	4 727	5 702
Perte sur disposition d'immobilisations	-	98
	7 785	14 933
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(2 036)	-
Taxes de vente à recevoir	5 475	(978)
Frais payés d'avance	1 288	(819)
Créditeurs et charges à payer	(4 090)	23 116
Apports à payer	149 561	(60 757)
	157 983	(24 505)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(3 585)	(1 178)
Produit de disposition sur la vente d'immobilisations	-	1 200
	(3 585)	22
Augmentation (diminution) de l'encaisse au cours de l'exercice	154 398	(24 483)
Encaisse, au début de l'exercice	92 179	116 662
Encaisse, à la fin de l'exercice	246 577 \$	92 179 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Centre de règlement des différends sportifs du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2010

1. Information générale

Le 19 mars 2003, le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (« CRDSC ») a été incorporé selon la *Loi favorisant l'activité physique et le sport* (Loi C-12). Il s'agit d'un organisme à but non lucratif, sans capital-actions et sans intention pécuniaire pour ses membres.

CRDSC est connu sous les noms suivants :

En français - Centre de règlement des différends sportifs du Canada

En anglais - Sport Dispute Resolution Centre of Canada

Mission du CRDSC

La mission du CRDSC est de fournir à la communauté sportive un service national de règlement extrajudiciaire de différends sportifs ainsi que l'expertise et l'assistance concernant la résolution des différends sportifs.

2. Principales conventions comptables

Les conventions comptables de l'organisme sont en accord avec les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les conventions suivantes sont considérées particulièrement significatives :

Constatation des produits L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Cette méthode a pour effet de différer la constatation des apports affectés aux charges de périodes futures afin de reconnaître celles-ci quand leurs charges reliées sont encourues. Les apports affectés sont définis comme des apports auxquels sont rattachées des stipulations imposant la façon dont les ressources doivent être utilisées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être estimé de façon raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Instruments financiers Les instruments financiers de l'organisme comprennent l'encaisse, les comptes à recevoir, les créditeurs et l'apport à payer. À moins d'indication contraire, la direction estime que l'organisme n'est pas exposé à des risques de taux d'intérêt, de change et de crédit importants provenant de ces instruments financiers.

Juste valeur des actifs et passifs financiers Les actifs et passifs financiers, à savoir l'encaisse, les débiteurs, les créditeurs et l'apport à payer sont évalués à leur valeur comptable puisqu'elle est comparable à leur juste valeur en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

Centre de règlement des différends sportifs du Canada Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2010

Classement des instruments financiers L'organisme classe ses instruments financiers dans l'une des catégories suivantes, en fonction de l'objectif pour lequel l'actif a été acquis. L'organisme applique une convention comptable pour chaque catégorie de la façon suivante :

Actifs détenus à des fins de transaction

Cette catégorie comprend l'encaisse et les débiteurs. Ces actifs sont comptabilisés au bilan à sa juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées dans l'état des résultats.

Autres passifs financiers

Cette catégorie comprend les créditeurs et l'apport à payer. Ces passifs sont initialement constatés à leur juste valeur puis comptabilisés au coût après amortissement, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction de chaque catégorie sont passés en charge lorsqu'ils sont engagés.

Utilisations d'estimations La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants des actifs et passifs à la date des états financiers et sur les produits et charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations de la direction au fur et à mesure que des informations additionnelles deviennent disponibles dans le futur.

Immobilisations Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon les taux et méthodes suivants :

Équipement de bureau	20 % solde dégressif
Équipement informatique	30 % solde dégressif

Nouvelle règle comptable La nouvelle règle comptable qui a été modifiée ou publiée, mais qui n'est pas encore en vigueur et qui pourrait avoir des répercussions sur l'organisme, est la suivante :

Chapitre 1506, Modifications comptables

En juin 2009, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a modifié le chapitre 1506, Modifications comptables, pour exclure du champ d'application de ce chapitre les changements de méthodes comptables effectués lors du remplacement complet du référentiel comptable de l'entité. Cette modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009.

Centre de règlement des différends sportifs du Canada Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2010

3. Changements dans les conventions comptables

L'organisme a adopté les nouveaux chapitres suivants du manuel de l'ICCA applicables le 1^{er} avril 2009 :

Fondements conceptuels des états financiers

Le chapitre 1000, Fondements conceptuels des états financiers du Manuel de l'ICCA a été modifié pour tenir compte de la capitalisation des coûts qui satisfait réellement à la définition d'un actif et met moins l'accent sur le principe du rapprochement. L'application de cette nouvelle norme n'a eu aucune influence sur les résultats financiers ni sur l'information à fournir de l'organisme.

États des flux de trésorerie

Le chapitre 1540 a été modifié pour inclure à son champ d'application les organismes sans but lucratif. L'application de cette nouvelle norme n'a eu aucune influence sur les résultats financiers ni sur l'information à fournir de l'organisme.

Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif

Le chapitre 4400, Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif du Manuel de l'ICCA a été modifié afin d'éliminer l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets pour plutôt laisser aux organismes sans but lucratif la possibilité de présenter ce montant comme une catégorie d'actif net grevé d'une affectation d'origine interne. De plus, une autre modification a été ajoutée afin de refléter le fait que les organismes sans but lucratif qui établissent des états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada sont compris dans le champ d'application du chapitre 1751 états financiers intermédiaires. L'application de cette nouvelle norme n'a eu aucune influence sur les résultats financiers ni sur l'information à fournir de l'organisme.

Présentation de l'information sur les opérations entre apparentés dans les états financiers des organismes sans but lucratif

Le chapitre 4460, Présentation des opérations entre apparentés par les organismes sans but lucratif du Manuel de l'ICCA a été modifié afin de s'assurer que son libellé s'harmonise avec celui du chapitre 3840, Opérations entre apparentés. L'application de cette nouvelle norme n'a eu aucune influence sur les résultats financiers ni sur l'information à fournir de l'organisme.

Présentation des dépenses attribuées par les organismes sans but lucratif

Ce nouveau chapitre 4470, Présentation de la ventilation des charges des organismes sans but lucratif, établit les normes de présentation pour les organismes sans but lucratif qui choisissent de classer leurs charges par poste et de ventiler ces charges poste par poste. L'application de cette nouvelle norme n'a aucune influence sur les résultats financiers ni sur l'information à fournir de l'organisme.

Instruments Financiers - Informations à fournir et présentation

L'organisme a choisi d'appliquer le chapitre 3861, Instruments financiers - Informations à fournir et présentation au lieu du chapitre 3862, Instruments financiers - Informations à fournir et du chapitre 3863, Instruments financiers - présentation.

Centre de règlement des différends sportifs du Canada
Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2010

4. Immobilisations

	2010		2009	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement de bureau	43 146 \$	28 660 \$	14 486 \$	15 751 \$
Équipement informatique	21 322	17 387	3 935	3 812
	64 468 \$	46 047 \$	18 421 \$	19 563 \$

5. Apports gouvernementaux

Au cours de l'exercice, l'organisme s'est vu accordé 856 000 \$ (2009 - 847 500 \$) en assistance financière de Sport Canada. Au 31 mars 2010, 819 667 \$ (2009 - 775 828 \$) a été reçu et constaté dans les produits. La contribution d'octobre 2009 n'a pas été reçue, car suite à l'examen du rapport financier avril - août 2009, Sport Canada a déterminé que le versement de la tranche de contribution d'octobre n'était pas justifiée et pouvait être reporté selon les besoins démontrés par l'organisme. Sport Canada a par la suite ajusté le versement de novembre 2009 pour refléter les besoins réels de trésorerie de l'organisme. Tout montant de l'apport en excédent des charges doit être rendu. Au 31 mars 2010, il existe un solde net à payer à Sport Canada de 151 430 \$ (2009 - 1 869 \$) enregistré dans les états financiers.

L'excédent de contribution à rembourser est constitué des montants suivants :

	2010	2009
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	3 058 \$	9 133 \$
Remboursement de l'apport excédentaire	151 430	24 316
Produits avant ajustement des apports	154 488	33 449
Autre revenu	(4 200)	(13 657)
Amortissement	4 727	5 702
Acquisitions d'immobilisations de l'exercice	(3 585)	(1 178)
Remboursement de l'apport excédentaire	151 430	24 316
Avance sur apport à payer	-	(22 447)
Apport à payer	151 430 \$	1 869 \$

L'organisme est économiquement dépendant des apports gouvernementaux pour ses opérations financières.

Centre de règlement des différends sportifs du Canada Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2010

6. Engagements

L'organisme est engagé en vertu d'un contrat de location-exploitation venant à échéance le 30 novembre 2012.

Les paiements minimums futurs exigibles annuellement pour les trois prochains exercices sont les suivants :

2011	36 168 \$
2012	36 168
2013	<u>24 112</u>
	<u>96 448 \$</u>

7. Gestion du capital

L'organisme considère que son capital est composé de ses actifs nets, affectés et non affectés. Les actifs nets affectés sont constitués des montants investis en immobilisations.

Les objectifs de l'organisme en ce qui a trait à la gestion de son capital sont de s'assurer de protéger la continuité de l'exploitation afin de pouvoir fournir à la communauté sportive un service pancanadien de règlement extrajudiciaire des différends sportifs ainsi qu'une expertise et une assistance en la matière. Les budgets annuels sont établis et surveillés afin de s'assurer que le capital de l'organisme est maintenu à un niveau satisfaisant.

Il n'y a pas eu de changement dans la gestion de son capital depuis l'exercice précédent.

Le capital de l'organisme est soumis à une exigence externe qui est présentée à la Note 5.

8. Chiffres comparatifs

Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice considéré.

ANNEXE E

STATISTIQUES SUR LES DOSSIERS 2009–2010

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA
 SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ORDINAIRE (du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010)

NUMÉRO DU DOSSIER DIVISION TYPE DE DEMANDE	SPORT	TYPE DE DIFFÉREND	MEMBRE AYANT DÉPOSÉ LA DEMANDE	ARBITRE OU MÉDIATEUR	DURÉE DE LA PROCÉDURE	SOLUTION	REPRÉSENTANT JURIDIQUE
SDRCC 09-0105 Division ordinaire Arbitrage/Médiation	Natation	Brevet	Athlète	Paule Gauthier	55 jours (29 avril 2009 au 23 juin 2009)	Entente de règlement	Benoit Girardin (ONS) Me Marie-Claire Blouin (Athlète)
SDRCC 09-0106 Division ordinaire Arbitrage/Médiation	Karaté	Autres	Officiel	Graeme Mew	142 jours (25 juin 2009 au 14 novembre 2009)	Entente de règlement	Steve Indig (ONS) James Doyle (Officiel - en partie)
SDRCC 09-0107 Division ordinaire Arbitrage/Médiation	Équestre	Sélection	Officiel	John P. Sanderson	213 jours (30 juin 2009 au 29 janvier, 2010)	Décision - appel rejeté	David Lech (ONS)
SDRCC 09-0108 Division ordinaire Arbitrage	Cyclisme	Éligibilité	Athlète	Richard W. McLauren	3 jours (24 juillet 2009 au 27 juillet 2009)	Entente de règlement	
SDRCC 09-0109 Division ordinaire Arbitrage	Volleyball	Éligibilité	Athlète	John Harrison Welbourn	10 jours (24 juillet 2009 au 3 août 2009)	Décision - appel accordé	
SDRCC 09-0110 Division ordinaire Arbitrage	Athlétisme	Sélection	Athlète	Stewart McInnes	5 jours (29 juillet 2009 au 3 août 2009)	Décision - appel accordé	
SDRCC 10-0111 Division ordinaire Médiation	Athlétisme	Éligibilité	Université	Barbara Cornish	65 jours (4 janvier 2010 au 10 mars 2010)	Demande retirée	
SDRCC 10-0112 Division ordinaire Arbitrage/Médiation	Tir	Sélection	Athlète	Graeme Mew	42 jours (7 janvier 2010 au 18 février 2010)	Décision - appel rejeté	
SDRCC 10-0113 Division ordinaire Arbitrage/Médiation	Athlétisme	Brevet	Athlète	Stephen L. Drymer	37 jours (13 janvier 2010 au 19 février 2010)	Entente de règlement	Yann Bernard (Athlète) Robert Lonergan (ONS)
SDRCC 10-0114 Division ordinaire Arbitrage/Médiation	Patinage de vitesse	Sélection	Athlète	Stephen L. Drymer	30 jours (21 janvier 2010 au 20 février 2010)	Entente de règlement	Dominic Venturo (Athlète) Benoit Girardin (NSO)
SDRCC 10-0115 Division ordinaire Arbitrage	Taekwondo	Brevet	Athlète	Stephen L. Drymer	72 jours (10 février 2010 au 23 avril 2010)	Décision - appel accordé	
SDRCC 10-0116 Division ordinaire Arbitrage	Volleyball	Sélection	Université	Henri Pallard	10 jours (2 mars 2010 au 12 mars 2010)	Décision - appel rejeté	
SDRCC 10-0117 Division ordinaire Arbitrage	Athlétisme	Sélection	Athlète	James W. Hedley	3 jours (4 mars 2010 au 7 mars 2010)	Décision - appel rejeté	Robert Lonergan (ONS)
SDRCC 10-0118 Division ordinaire Arbitrage	Boxe	Discipline	Officiel	Patrice M. Brunet	42 jours (10 mars 2010 au 21 avril 2010)	Entente de règlement	Marc Legros (Officiel) Ryan Savage (NSO)
SDRCC 10-0119 Division ordinaire Arbitrage	Lutte	Sélection	Athlète	Joie Quarton	5 jours (17 mars 2010 au 22 mars 2010)	Entente de règlement	
SDRCC 10-0120 Division ordinaire Médiation	Équestre	Régie interne	OPS	Lyon Gilbert	18 mars 2010	En cours	David Lech (ONS) Benoit Girardin (OPS)

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA
SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ANTIDOPAGE (du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010)

NUMÉRO DU DOSSIER DIVISION TYPE DE DEMANDE	SPORT	MEMBRE AYANT DÉPOSÉ LA DEMANDE	ARBITRE OU MÉDIATEUR	DURÉE DE LA PROCÉDURE	RENONCIATION OU DÉCISION	REPRÉSENTANT JURIDIQUE
SDRCC DT 09-0096 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		4 jours (8 mai 2009 au 12 mai 2009)	Renonciation	
SDRCC DT 09-0097 Tribunal antidopage Arbitrage	Boxe	Personnel d'encadrement de l'athlète	Barbara Cornish	214 jours (15 mai 2009 au 15 septembre 2009)	Sanction : suspension de 12 ans	David Lech (CCES)
SDRCC DT 09-0098 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		4 jours (26 juin 2009 au 30 juin 2009)	Renonciation	
SDRCC DT 09-0099 Tribunal antidopage Arbitrage	Water Polo	Athlète		115 jours (18 août 2009 au 11 décembre 2009)	Renonciation	
SDRCC DT 09-0100 Tribunal antidopage Arbitrage	Judo	Athlète		1 jour (10 août 2009 au 11 août 2009)	Renonciation	
SDRCC DT 09-0101 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		91 jours (19 novembre 2009 au 18 février 2010)	Renonciation	
SDRCC DT 09-0102 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète	Ross C. Dumoulin	171 jours (November 14 2009 au 4 mai 2010)	Sanction: suspension de 8 mois	Arthur Cogan (Athlète) David Lech (CCES)
SDRCC DT 09-0103 Tribunal antidopage Arbitrage	Voile	Athlète		4 jours (29 octobre 2009 au 2 novembre 2009)	Renonciation	
SDRCC DT 09-0104 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète	Kevin M. Burkett	112 jours (11 novembre 2009 au 12 mars 2010)	Sanction : suspension de 5 mois	David Lech (CCES)
SDRCC DT 09-0105 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète	John Harrison Welbourn	61 jours (6 novembre 2009 au 6 janvier 2010)	Sanction : suspension de 4 mois	David Lech (CCES)
SDRCC DT 09-0106 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		35 jours (29 octobre 2009 au 3 décembre 2009)	Renonciation	
SDRCC DT 09-0107 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		22 jours (10 novembre 2009 au 2 décembre 2009)	Renonciation	
SDRCC DT 09-0108 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		90 jours (3 décembre 2009 au 3 mars 2010)	Renonciation	
SDRCC DT 09-0109 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		8 jours (30 novembre 2009 au 8 décembre 2009)	Renonciation	
SDRCC DT 09-0110 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		7 jours (30 novembre 2009 au 7 décembre 2009)	Renonciation	
SDRCC DT 09-0111 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		1 jour (30 novembre 2009 au 1 décembre 2009)	Renonciation	

ANNEXE E : STATISTIQUES SUR LES DOSSIERS 2008–2009

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA (suite) **SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ANTIDOPAGE** (du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009)

NUMÉRO DU DOSSIER DIVISION TYPE DE DEMANDE	SPORT	MEMBRE AYANT DÉPOSÉ LA DEMANDE	ARBITRE OU MÉDIATEUR	DURÉE DE LA PROCÉDURE	RENONCIATION OU DÉCISION	REPRÉSENTANT JURIDIQUE
SDRCC DT 09-0112 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		28 jours (7 décembre 2009 au 4 avril 2010)	Renonciation	
SDRCC DT 09-0113 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		37 jours (8 décembre 2009 au 14 avril 2010)	Renonciation	
SDRCC DT 09-0114 Tribunal antidopage Arbitrage	Halférophilie	Athlète	Patrice M. Brunet	57 jours (16 décembre 2009 au 11 février 2010)	Sanction : suspension de 2 ans	Yann Bernard (CCES)
SDRCC DT 10-0115 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		9 jours (11 janvier 2010 au 20 janvier 2010)	Renonciation	
SDRCC DT 10-0116 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		14 jours (21 janvier 2010 au 4 février 2010)	Renonciation	
SDRCC DT 10-0117 Tribunal antidopage Arbitrage	Athlétisme	Athlète	Larry Banack	22 mars 2010	En cours	

ANNEXE F

LISTE DES ARBITRES ET MÉDIATEURS DU CRDSC

ARBITRES

Larry Banack (Ontario)
John Watson Brooke (Ontario)
Patrice M. Brunet (Québec)
Kevin M. Burkett (Ontario)
Jean-Guy Clément (Québec)
Barbara Cornish (Colombie-Britannique)
Jane H. Devlin (Ontario)
James E. Doyle (Ontario)
Stephen L. Drymer (Québec)
Ross C. Dumoulin (Ontario)
L. Yves Fortier (Québec)
Paule Gauthier (Québec)
Benjamin Greenberg (Québec)
James W. Hedley (Manitoba)
Kathleen J. Kelly (Ontario)
Marc Lalonde (Québec)
Peter J. MacKeigan (Nouvelle-Écosse)
Stewart McInnes (Nouvelle-Écosse)
Richard McLaren (Ontario)
Anton M.S. Melnyk (Alberta)
Graeme Mew (Ontario)
Henri Pallard (Ontario)
Michel G. Picher (Ontario)
Richard W. Pound (Québec)
Joie Quarton (Yukon)
Ed Ratushny (Ontario)
Carol Roberts (Colombie-Britannique)
Bernard A. Roy (Québec)
John P. Sanderson (Colombie-Britannique)
Tricia C. Smith (Colombie-Britannique)
Deborah Sword (Alberta)
John H. Welbourn (Alberta)

MÉDIATEURS

Greg Ambrozic (Ontario)
Larry Banack (Ontario)
Roger Beaudry (Ontario)
David Bennett (Ontario)
Dominique F. Bourcheix (Québec)
Kevin M. Burkett (Ontario)
Barbara Cornish (Colombie-Britannique)
Kileen Dagg Centurione (Ontario)
Jane H. Devlin (Ontario)
Stephen L. Drymer (Québec)
Julie Duranceau (Québec)
Stephen C. Gaon (Ontario)
Paule Gauthier (Québec)
Lyon Gilbert (Ontario)
Paul Denis Godin (Ontario)
Roger Gunn (Alberta)
Kathleen J. Kelly (Ontario)
Ian R. MacDonald (Alberta)
Bunny Macfarlane (Ontario)
Peter J. MacKeigan (Nouvelle-Écosse)
Stewart McInnes (Nouvelle-Écosse)
Anton M.S. Melnyk (Alberta)
Graeme Mew (Ontario)
Michel G. Picher (Ontario)
Joie Quarton (Yukon)
John P. Sanderson (Colombie-Britannique)
Deborah Sword (Alberta)
George W. Taylor (Ontario)

NOTES



www.crdsc-sdrcc.ca

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

1080, Beaver Hall, Suite 950, Montréal (Québec) H2Z 1S8

Numéros locaux : T : 514-866-1245 F : 514-866-1246

Numéros sans frais : T : 1-866-733-7767 F : 1-877-733-1246



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage